

Date de mise à jour : 03/11/2025

Poste occupé précédemment par : GONZALEZ Pascal

Retraite *Redéploiement* *Création*

Code poste RH: 10390

Personne à contacter : Arnaud VIALA

Fonction : Responsable secteur ressources humaines

Tél : 01 43 99 77 03

Courriel : arnaud.viala@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable de service action territoriale
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie A - Attaché
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités - Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse - Direction adjointe prévention et parcours- Service action territoriale
Lieu de travail	Immeuble des Solidarités à Créteil
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du directeur adjoint prévention et parcours

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Le Secteur des ressources humaines

Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 7 groupements de l'Enfance - 18 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le Service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- Le Service Accueil familial départemental :
- Le Service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 165 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 380 assistants familiaux.

Au sein de la Direction, le service action territoriale comprend :

- Sept groupements territoriaux placés sous la responsabilité d'inspecteurs d'aide sociale à l'enfance, composés de deux à quatre équipes enfance en EDS, chargés de mettre en œuvre les mesures d'aide sociale à l'enfance (évaluations, mesures administratives, mesures judiciaires) ;
- Un groupement spécifiquement dédié à l'évaluation et à la prise en charge des Mineurs non accompagnés ;
- Le secteur adoption, en charge de l'évaluation des demandes d'agrément et de la préparation des projets d'adoption en lien avec le lieu d'accueil de l'enfant, les groupements territoriaux le cas échéant et le Conseil de famille.

L'organisation de ce service est en cours d'évolution : le nombre de groupements territoriaux est notamment amené à évoluer dès 2026. D'autres évolutions d'organisation sont en cours.

MISSION DU POSTE

Le responsable de service assure l'encadrement et le pilotage du service action territoriale, en articulation avec son adjoint : groupements territoriaux, groupements mineurs non accompagnés, adoption, sous l'autorité du directeur-adjoint prévention et parcours.

Il est membre de l'équipe de direction et participe à la réunion de direction.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité	Encadrement et animation de service
Activités : Encadrement et animation du service	<p>Encadre et accompagne le responsable de service adjoint du SAT, l'assistante du service ainsi que les cadres territoriaux, les responsables du secteur adoption et du groupement MNA.</p> <p>Apporte un soutien technique et méthodologique aux cadres sous sa responsabilité, en matière de prévention et protection de l'enfance.</p> <p>Assure l'animation du service en accompagnant le soutien des pratiques professionnelles, la bonne circulation de l'information et en garantissant une harmonisation des fonctionnements entre les différents groupements.</p> <p>En cohérence avec le secteur Ressources Humaines, assure la mise en œuvre de la politique RH du service : recrutement, accompagnement des évolutions professionnelles et des situations RH spécifiques.</p> <p>Assure le pilotage financier et de l'activité du service en lien avec son adjoint et le service administratif et financier.</p> <p>Participe à l'élaboration du schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance, met en œuvre ses orientations, garantit le respect de la législation et des protocoles départementaux.</p> <p>Propose et participe à l'adaptation de l'organisation du service en fonction des évolutions législatives, des besoins du public, et des orientations de la direction.</p>
Domaine d'activité	Garant de la cohérence des parcours individuels
Activités : Garant de la cohérence des parcours individuels des enfants et des jeunes	<p>Garantit le développement de pratiques institutionnelles communes au sein du service afin de veiller à la qualité et la cohérence des interventions auprès des enfants et des familles.</p> <p>En lien avec la responsable de secteur adoption, pilote la conception et la mise en œuvre de la politique départementale en matière d'adoption.</p> <p>Assure l'interface avec les foyers départementaux, l'accueil familial départemental, et le service prévention et insertion afin d'assurer la cohérence et la continuité du parcours des enfants confiés. En lien avec son adjoint, il veille à la bonne articulation du SAT avec le service associatif habilité et la CRIP.</p> <p>Accompagne les cadres territoriaux dans le traitement des situations complexes par l'appui technique, la prise de décision et l'alerte de la direction.</p> <p>Anime les commissions jeunes majeurs et assure un traitement harmonisé, équitable des demandes d'accompagnement des jeunes de 18 à 21 ans.</p> <p>Garantit la mobilisation du dispositif REAJI (renforcer l'autonomie des jeunes par leur insertion) pour favoriser l'accompagnement des jeunes majeurs et leur sortie sécurisée de l'aide sociale à l'enfance.</p> <p>Anime la commission d'examen des situations des enfants confiés (CESSEC) et garantit le bon examen du statut des enfants confiés.</p>

<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités : partenariats</p>	<p>Développement du travail en transversalité et du partenariat</p> <p>Avec la Direction de l'action sociale et de l'insertion dans le parcours à l'emploi (DASIPE). et la Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de promotion de la santé (DPMI-PS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développe le traitement partagé des problématiques rencontrées en EDS - Développe l'animation territoriale inter-directions. <p>Avec les acteurs externes du Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutient le travail en réseau et en partenariat (magistrats, structures associatives) - Coordonne les relations et les collaborations entre les cadres territoriaux et les partenaires institutionnels et associatifs au niveau départemental. - Représente la direction au sein de groupes de travail départementaux et d'instances partenariales
--	---

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

<p>Connaissances</p>	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <p>Maîtrise des politiques et du cadre législatif de la protection de l'enfance</p> <p>Technique rédactionnelle</p> <p>Méthode d'analyse de tableaux de bord et de suivi</p> <p>Principes et usages de l'Internet/intranet</p> <p>Logiciels bureautiques Word et Excel</p> <p>Conduite de projet</p> <p>A acquérir au cours de l'activité</p> <p>Logiciels métiers : SOLIS</p>
<p>Savoir-faire</p>	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <p>Encadrer une équipe et notamment accompagner la conduite du changement</p> <p>Adapter son activité en fonction des priorités</p> <p>Echanger, partager des informations</p> <p>Respecter les règles de la discrétion professionnelle et de confidentialité</p> <p>Rédiger des rapports</p> <p>Récueillir et exploiter des données avec méthode</p> <p>Capacité d'analyse et de prospection</p>

ENVIRONNEMENT DU POSTE

<p>Relations de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes 	<p>Service administratif et financier, Service prévention et insertion, Service associatif habilité, CRIP, AFD, SRH, foyers départementaux</p> <p>DASIPE, DPMI-PS, DA, Direction des Affaires Juridiques</p> <p>Tribunal – Parquet- PJJ - Education Nationale – partenaires insertion – structures associatives</p>
<p>Conditions particulières d'exercice</p>	<p>Astreintes occasionnelles soirs, nuits, week-ends et jours fériés.</p>

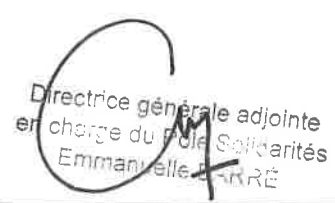
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens bureautiques usuels
--	----------------------------

EXIGENCES DU POSTE


Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Souhaité : Niveau Master
Expérience	Exigée : Expérience de management et conduite de projet, de partenariat dans le champ de la protection de l'enfance Souhaitée : protection de l'enfance
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : -----	Si oui, préciser à quel titre :
Nombre de points :	
- Indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise : responsable de service	

Date et avis du Responsable de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	21.11.25 AFCNPI à recevoir Marie-Dominique Kérourgan Directrice des Ressources Humaines et de la Jeunesse	 Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités Emmanuelle BARRÉ

CADRE RÉSERVÉ A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	19.11.2025	

NB : Ce descriptif de poste, remis à l'agent, ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution